

Journal apiculture n°8

Aïre, le 07 octobre 2019

Chères marraines, chers parrains,

Comme chaque fin d'été, nous revenons vers vous afin de vous donner quelques nouvelles de notre atelier apiculture.

Comme vous le savez, M. François Caffi a quitté au mois de juin la FAFV pour laisser place à une nouvelle équipe.

Mme Mélanie Deschenaux et M. Alexandre Jaquenoud tous deux en cours d'obtention du certificat d'apiculture sont chapeautés par M. Benoît Pilliod certifié en apiculture.

Ils ont repris tous les trois le flambeau de cet atelier.

## VISITE ET CONTRÔLE



Les visites ont pour but de continuer à surveiller les possibles essaimages et d'apporter les hausses au fur et à mesure du remplissage de celles-ci. Nous avons placé des grilles à reine pour laisser uniquement les ouvrières monter dans les hausses. Seules ses dernières seront levées pour la récolte de miel. Le corps de ruche est l'endroit où se trouve la provision de miel pour l'hiver. C'est là aussi que réside les abeilles, gouvernées par la reine.

*Sur la photo, une ruche avec 2 hausses (en jaune et en violet).*

La levée des hausses pour la récolte de miel se passe d'habitude de bon matin, comme vous l'a expliqué M. CAFFI (*journal n° 7*). Mais cette année, par une belle journée ensoleillée, nous avons décidé d'effectuer la levée des hausses entre 11h et 15h car à cette heure de la journée et grâce au beau temps, la ruche est vide de toutes ses butineuses. Cela signifie que 50% des abeilles ont quitté le corps de ruche pour aller récolter du pollen et du nectar.

## RÉCOLTE ET EXTRACTION

Le 24 juillet 2019 l'atelier procède à la récolte du miel.



Lorsque les rayons sont recouverts d'une couche de cire (opercules), le miel est prêt à être récolté.



Une fois désoperculés, nous effectuons l'extraction du miel par la force centrifuge.

Le miel est ensuite filtré à plusieurs reprises.

Une écume blanche en surface fait son apparition. Il s'agit des restes de cire ainsi que de quelques bulles d'air qu'il faut ôter (écumer) intégralement.

Puis le miel est finalement stocké

quelques jours dans un maturateur.

Un dernier nettoyage des impuretés est fait et la mise en pot peut commencer.

## TRAITEMENT DU VARROA



En coordination avec la société genevoise d'apiculture (SGA), nous avons procédé le 5 août 2019 au 1<sup>er</sup> traitement contre le varroa (*Varroa destructor* est une espèce d'acariens parasites de l'abeille adulte ainsi que des larves et des nymphes. Il est originaire de l'Asie du Sud-Est, où il vit aux dépens de l'abeille asiatique *Apis cerana* qui résiste à ses attaques, contrairement à l'abeille domestique européenne *Apis mellifera*. – Source Wikipédia).

Ce parasite se développe de manière exponentielle (il double pratiquement toutes les deux semaines) c'est pour cette raison qu'il est important de le traiter au bon moment afin d'éviter des pertes dans les colonies.

Un diffuseur d'acide formique dilué à 60 % est déposé sur chacune de nos ruches. Grâce à ce procédé, l'évaporation de l'acide formique se fait de manière continue et régulière dans la ruche. Dans la nature, l'acide formique se retrouve dans le dard et les piqûres de plusieurs insectes comme les abeilles et les fourmis, mais aussi sur les poils qui composent les feuilles de certaines plantes telles les orties. Exterminant l'intrus.



Attention, la température extérieure est très importante (de 18° à 22°C) pour un traitement efficace contre le varroa, sans effets secondaires sur les abeilles.

Le deuxième et dernier traitement de l'année contre le varroa sera fait début septembre.

## **PRÉPARATION POUR L'HIVERNAGE**



La période d'hivernage est importante. Cette période est cruciale pour garantir un bon démarrage des colonies au printemps.

Soucieux des réserves alimentaires de nos colonies d'abeilles tout au long de la saison, c'est principalement à la levée des hausses à miel, que s'effectue le premier nourrissage des colonies avec du bon sirop de qualité afin que les abeilles le transforment en miel pour leur réserve d'hiver. Nous avons effectué cette étape le 14

août 2019. Le sirop est un mélange élaboré à partir de sucre de betterave et de sirop de fructose-glucose issu du blé.

Afin d'éviter le pillage des ruches par d'autres colonies d'abeilles, nous avons installé des réducteurs d'entrée sur la planche d'envol de la ruche (entrée de la ruche). Ils permettent également de protéger la ruche contre les rongeurs en période de froid. En effet, à partir de 13 °C à l'extérieur, les abeilles forment une grappe autour de la reine pour la réchauffer, laissant ainsi aux rongeurs l'espace de s'installer dans un coin et d'y grignoter les réserves. Subissant une perturbation et des vibrations, la colonie consomme alors elle aussi plus de réserves... laissant place à la pénurie et l'extinction de la colonie.

## **CONTRÔLE DU POIDS DES RUCHES**

C'est en automne qu'il est également indispensable de contrôler le poids des ruches afin de s'assurer que la colonie passera bien l'hiver. Si nécessaire, nous regroupons les colonies les plus faibles ou les resserrons sur un minimum de cadres afin que les abeilles ne dépensent pas d'énergie à réchauffer un trop gros volume.

L'isolation au niveau du toit est aussi très importante. Nous insérons une feuille isolante recouverte d'aluminium entre la toiture et le couvre-cadres, puis inclinons légèrement les ruches vers l'avant afin que la condensation s'écoule.

## LE SAVIEZ-VOUS

Une ruche est composée d'environ 40'000 à 70'000 individus.

Pour produire un kilo de miel il faut mobiliser l'énergie d'environ 6'000 abeilles. Elles auront ainsi parcouru un total de près de 40'000 kilomètres (une fois le tour de la terre!) pour aller visiter plus de 800'000 fleurs !



A l'instar du papillon et d'autres insectes, l'abeille est essentielle pour la pollinisation d'une grande partie des végétaux. Elle nous assure une alimentation variée et nous offre un écosystème essentiel à notre survie.

Parrainer une ruche est un geste simple pour l'environnement et permet de mettre un pied dans l'apiculture. Il favorise également :

- 🐝 Le soutien de la biodiversité de votre région, de l'économie locale et de proximité (éviter la pollution engendrée par les importations)
- 🐝 L'appui du travail des apiculteurs et ceux en devenir par la réinsertion
- 🐝 Le support au remplacement des colonies perdues
- 🐝 La fierté de déguster à partir de votre ruche, un produit naturel, suisse et de qualité.

Fondation des Ateliers Feux-Verts  
Equipe apiculture